



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 86, Loi concernant la dévolution de la couronne

Procès-verbal de la séance du 25 mai 2021

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 2566-20210526

2021

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 25 MAI 2021	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXE

I. Personnes et organismes qui ont été entendus

Séance du mardi 25 mai 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 86,
Loi concernant la dévolution de la couronne (Ordre de l'Assemblée
le 4 mai 2021)

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président
- M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole du troisième groupe d'opposition responsable de la réforme des institutions démocratiques, en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M^{me} Lachance (Bellechasse)
- M^{me} Lavallée (Repentigny)
- M^{me} LeBel (Champlain), ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale
- M. Lévesque (Chapleau)
- M. Tanguay (LaFontaine), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'institutions démocratiques

Témoins (par ordre d'intervention) :

P^r Marc Chevrier, professeur, Département de science politique, Université du Québec à Montréal

P^r Patrick Taillon, professeur titulaire, Faculté de droit, Université Laval, accompagné de :
M. Julien Fournier, doctorant, Faculté de droit, Université Laval

M. André Binette, juriste en droit constitutionnel, accompagné de :
M. Pierre Dubuc, directeur de l'aut'journal et membre de la Coalition pour la république du Québec

La Commission se réunit en visioconférence.

À 16 h 24, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} LeBel (Champlain), M. Tanguay (Lafontaine), M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Bérubé (Matane-Matapédia) font des remarques préliminaires.

À 16 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

AUDITIONS

La Commission entend le P^r Chevrier.

À 17 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le P^r Taillon.

À 18 h 12, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 12 minutes.

La Commission entend M. Binette.

À 18 h 38, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

André Bachand

SM/mcb

Québec, le 25 mai 2021

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Binette, André	001M
Chevrier, Marc	
Taillon, Patrick	002M